

Rapport annuel 2010-2011



Se tourner vers l'avenir



Jean-Paul Lauly

MOT DU PRÉSIDENT

En 2001, j'ai joint le conseil d'administration de la Coop UQAM à titre de représentant des cadres. Une décennie plus tard, je termine cinq mandats successifs avec le titre de représentant des professeurs et président du C.A. Durant toutes ces années la Coop UQAM a, comme l'Université elle-même, beaucoup progressé. En effet la Coop a toujours été à l'aise avec le changement et n'a pas hésité à relever les défis que l'Université lui a présentés.

Depuis les 10 dernières années, à la hauteur de ses ambitions, la Coop UQAM a accompli beaucoup de choses, tout en continuant à servir la communauté universitaire. Son chiffre d'affaires a connu une croissance marquée en passant de 10,5 M à 14 M et le nombre d'employés est de 74 au 31 mai 2011. La Coop a créé des emplois sur le campus et nous en sommes fiers.

Pour améliorer la qualité des espaces offerts à ses membres, la Coop a procédé à des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Librairie-papeterie UQAM, située au Pavillon Judith-Jasmin. De plus elle a offert des points de services spécialisés avec l'ouverture de la Librairie ESG UQAM au Pavillon des sciences de la gestion et la nouvelle Boutique des arts, située au Pavillon Judith-Jasmin. La Boutique UQAM, fruit d'une collaboration entre la Coop, l'Université et ses Facultés et École, a également ouvert ses portes au cours de la dernière année.

La Coop UQAM est tournée vers l'avenir et plusieurs défis l'attendent à l'aube de ses 30 ans. Qu'il s'agisse du livre numérique, de la gestion des droits d'auteurs en passant par la mobilisation de la relève et les nouveaux emplacements de nos points de service, la Coop entend continuer sa croissance pour les 10 prochaines années.

30 ans c'est encore bien jeune et les changements à venir nous feront encore grandir.

Jean-Paul Lauly

Servir la communauté universitaire

NOTRE MISSION

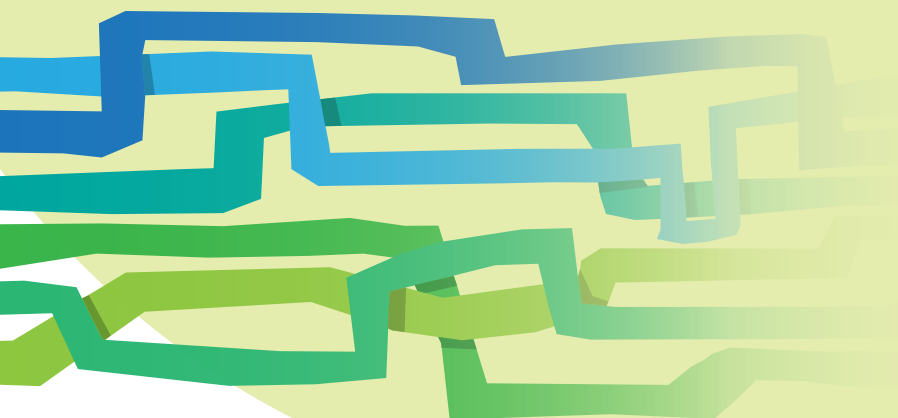
La Coop UQAM a pour mission de servir les membres de la communauté universitaire en offrant des services de qualité et adaptés à leurs besoins. Elle collabore étroitement au rayonnement de l'UQAM en contribuant à son développement et en tissant des partenariats porteurs avec les différentes unités de l'Université.

NOS VALEURS

Les valeurs de la Coop UQAM passent d'abord par ses employés, fiers ambassadeurs de l'une des plus importantes coopératives en milieu universitaire au Québec.

Les employées et employés de la Coop UQAM s'engagent à :

- » Répondre aux besoins de la communauté universitaire en offrant un service à la clientèle hautement qualifié, rapide et personnalisé.
- » Promouvoir une image positive et professionnelle dans l'ensemble des points de services.
- » Maintenir une rigueur dans les processus d'affaires en respectant la mission coopérative de l'organisation et en adoptant des habitudes éco-responsables.
- » Évoluer en s'adaptant à la réalité de la communauté universitaire et en répondant spécifiquement à leurs besoins.
- » Entretien un climat de travail sain en misant sur la force de l'esprit d'équipe et l'entraide.



Être présent aux quatre coins du campus



Librairie-papeterie UQAM

Pavillon Judith-Jasmin
Local J-M205
405, rue Sainte-Catherine Est



Librairie ESG

Pavillon des sciences de la gestion
335, rue Sainte-Catherine Est



Librairie juridique

Pavillon Paul-Gérin-Lajoie
Local N-2810
1205, rue Saint-Denis



Librairie scientifique

Pavillon Président-Kennedy
Local PK-R205
201, av. du Président-Kennedy



Boutique informatique

Pavillon de design
289, rue Sainte-Catherine Est



Boutique UQAM

Pavillon Hubert-Aquin
Local A-M850
400, rue Sainte-Catherine Est



Boutique des arts

Pavillon Judith-Jasmin
Local J-M100
405, rue Sainte-Catherine Est



Site Web transactionnel

coopuqam.com

DONNÉES STATUTAIRES

29 août
1981

DATE DE FONDATION

74 180

NOMBRE
DE MEMBRES ACTIFS

233 008

NOMBRE TOTAL
DE MEMBRES

14 078 217 \$

CHIFFRE D'AFFAIRES
AU 31 MAI 2011

4 325 931 \$

ACTIF
AU 31 MAI 2011

Siège social

Pavillon Président-Kennedy
Bureau PK-M340
201, av. du Président-Kennedy

Appuyer la réussite

LES BOURSES DE LA COOP UQAM

Chaque année, la Coop UQAM soutient des étudiants dans leur cheminement universitaire en versant des bourses de 1 000 \$ au sein de chacune des facultés et école de l'Université. Ces bourses sont issues d'un don de 10 000 \$ remis annuellement par la Coop à la Fondation de l'UQAM.

Pour l'année 2010-2011, plus de 7 000 \$ ont été versés grâce à une remise d'un pourcentage des achats effectués par l'UQAM au sein de la Coop. De plus, près de 1 000 \$ ont été remis grâce aux administrateurs de la Coop ayant choisi de verser leur allocation de présence à un fonds spécial.

Récipiendaires 2010-2011

- » **Grégory Brasseur**, baccalauréat en communication, relations humaines, Faculté de communication
- » **Valérie Breault**, baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, Faculté des sciences de l'éducation
- » **Maxime Duval**, baccalauréat en design de l'environnement, Faculté des arts
- » **Vincent Ouellet-Jobin**, baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes, Faculté des sciences
- » **Éliane St-Pierre**, baccalauréat en psychologie, Faculté des sciences humaines
- » **Léticia Villeneuve**, baccalauréat en relations internationales et droit international, Faculté de science politique et de droit
- » **Stéphanie Zummo-Soucy**, baccalauréat en administration, École des sciences de la gestion

LA BOURSE DE L'AGENDA DES ÉTUDIANTS DE L'UQAM

En collaboration avec le Service des communications de l'UQAM, la Coop remet une bourse de 2 000 \$ à l'étudiant lauréat du concours de conception de la page couverture de l'Agenda des étudiants de l'UQAM.

Récipiendaire 2010-2011

- » **Laurie Larue**, baccalauréat en design graphique, Faculté des arts

LE PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE DES CITADINS

La Coop UQAM poursuit son association avec le programme d'excellence sportive des Citadins et remet à deux étudiants-athlètes des bourses d'une valeur de 2 500 \$. Ces bourses sont remis tout au long du parcours universitaire de deux étudiants de premier cycle afin de souligner la réussite de leurs études et leur performance sportive.

Récipiendaires 2010-2011

- » **Émie Simard**, École des sciences de la gestion (ESG UQAM), Membre de l'équipe de basketball des Citadins
- » **Grégory St-Amand**, École des sciences de la gestion (ESG UQAM), Membre de l'équipe de basketball des Citadins

LA BOURSE DE LA FONDATION DE L'ITHQ

En plus de soutenir la Fondation de l'UQAM, la Coop appuie la poursuite de l'excellence des étudiants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec en remettant annuellement une bourse d'études.

Récipiendaire 2010-2011

- » **Sarah Prévost**, Gestion appliquée en restauration

Soutenir des projets porteurs

La Coop UQAM soutient chaque année des projets étudiants prometteurs qui contribuent au rayonnement de l'Université. Elle consacre ainsi une partie de sa mission à encourager les efforts qui se transforment en succès. De plus, la Coop ouvre ses portes aux étudiants pour des études de cas réalisées dans le cadre d'un cours.

FIER PARTENAIRE DE LEUR SUCCÈS



La délégation de l'UQAM aux Jeux de la communication

En mars 2011, une délégation formée de 32 étudiants de la Faculté de communication remporte la première place à la 15^e édition des Jeux de la communication. Il s'agit de la 12^e victoire de l'UQAM à cette prestigieuse compétition regroupant neuf universités.



Délégation de l'ESG UQAM à la Simulation des Nations Unies

Teintés par leur ouverture sur le monde, des étudiants de l'École des sciences de la gestion se sont distingués à la Simulation des Nations Unies (*National Model United Nations*). L'équipe a remporté deux prix, soit le *Outstanding Position Paper Award*, qui récompense la meilleure présentation écrite, et le *Honorable Mention*, qui récompense les délégations s'étant classées entre les 42^e et 67^e positions.



La Dictée Éric Fournier

En août 2007, l'étudiant en enseignement Jean-Guillaume Dumont met sur pied *La Grande Dictée Éric-Fournier*. Maintenant intégrée aux activités régulières de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, cette initiative a été finaliste au prestigieux concours Forces Avenir en 2009. En mars 2011 la Grande dictée Éric-Fournier rassemble plus de 250 personnes du milieu de l'enseignement.



L'Artichaut - Le journal des arts de l'UQAM

Grâce à un nouveau format et une direction éditoriale forte, le journal *L'Artichaut* remporte une subvention des Services à la vie étudiante de l'Université. Ce financement permettra à la publication de renforcer son potentiel de diffusion ainsi que sa visibilité sur le Web.

Dons et commandites

250 \$ et moins

- » Association des employés non-syndiqués de l'UQAM (AENSUQAM)
- » Congrès de l'Association des sciences administratives du Canada – ESG UQAM
- » Es-tu prêt pour le 8? – Centre sportif de l'UQAM
- » Association étudiante chimie-biochimie – Faculté des sciences
- » Colloque du baccalauréat en histoire – Faculté des sciences humaines
- » Colloque des cycles supérieurs en histoire – Faculté des sciences humaines
- » Colloque Le jeu vidéo en ligne : nouvel espace de socialisation – Faculté de communication
- » Exposition Complot 8
- » Concours GTH – ESG UQAM
- » Congrès EMONET
- » Cours APL1501 – Faculté des arts
- » Décanat de la Faculté des sciences de l'éducation
- » Délégation à la simulation des Nations Unies – ESG UQAM
- » Département des sciences biologiques – Faculté des sciences
- » Déviation Théâtre – Faculté des arts
- » Exposition Douze crédits
- » École des arts visuels et médiatiques – Faculté des arts
- » École d'été des langues
- » Revue Ex_Situ – Faculté des arts
- » Dictée PGL
- » Forum de la Kinésiologie – Faculté des sciences
- » Service des immeubles et de l'équipement
- » Campagne de sensibilisation pour la prévention au vol de vélos – Service de la prévention et de la sécurité
- » Nuit blanche à l'UQAM – Service des communications
- » Opération Nez Rouge
- » Projets d'études internationales en Asie du Sud-Est – ESG UQAM
- » Prix Albert-Dumouchel
- » Registrariat
- » Rentrée Automne 2010 – Faculté des sciences
- » Réseau socioprofessionnel en relation humaines – Faculté de communication
- » Réseau socioprofessionnel en relations publiques – Faculté de communication
- » Réseau socioprofessionnel en stratégies de production – Faculté de communication
- » Revue ÉPARTS – Faculté des arts
- » Service du personnel enseignant
- » Service de la prévention et de la sécurité
- » Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM)
- » Association étudiante des cycles supérieurs de sexologie de l'UQAM (AECSS)
- » Projet de stage au Mexique – ESG UQAM
- » Services à la vie étudiante
- » Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)
- » Troupe étudiante de théâtre Tétu – Faculté des arts
- » Théâtre Point – Faculté des arts
- » Trousse Voyage – Semaine du tourisme 2011

250 \$ à 500 \$

- » Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE)
- » Colloque Leadership Avenir 2011 de l'AÉESG – ESG UQAM
- » COMMUNIK'ART
- » Association des étudiants de la maîtrise et du doctorat en communication de l'UQAM – Faculté de communication
- » Les Citadins
- » Coupe René-Lévesque de l'AÉESG – ESG UQAM
- » Journée Portes ouvertes à l'UQAM
- » Production Karamboles / Projet Yonderful – Faculté de communication
- » Séjour d'études Québec-Bolivie – Faculté des sciences humaines
- » Rencontres scientifiques / Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale – Faculté des sciences humaines
- » UQAM en spectacles

500 \$ à 1 000 \$

- » Études sans frontière
- » Association pour la santé publique du Québec (AS PQ)
- » Comité UQAM Law Games – Faculté de science politique et de droit
- » Délégation des Jeux de la communication 2011 – Faculté de communication
- » Journées carrières – ESG UQAM
- » Rentrée Automne 2010 – ESG UQAM

1 000 \$ à 3 000 \$

- » Centraide
- » Collation des grades de l'ESG UQAM
- » Dictée Éric Fournier / ADEESE – Faculté des sciences de l'éducation
- » Réseau ESG UQAM
- » Forces Avenir
- » Journal Artichaut

3 000 \$ et plus

- » Bureau des diplômés
- » Centre sportif de l'UQAM
- » CHOQ FM
- » École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM)
- » Fondation de l'UQAM
- » Service des bibliothèques
- » TÉLUQ

Promouvoir des pratiques responsables

LA POLITIQUE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Depuis maintenant trois ans, la Coop UQAM applique sa *Politique de consommation responsable* qui vise à intégrer une dimension environnementale et sociale dans l'ensemble de ses activités.

La COOP UQAM poursuit entre autres son engagement à :

- » Favoriser la consommation responsable dans les points de service.
- » Sensibiliser les membres aux différentes possibilités de pratiques courantes de consommation responsable.
- » Mettre en valeur des produits éco-responsables tout en répondant aux besoins des membres.
- » Établir des processus d'affaires en phase avec les principes de développement durable.

Refonte de l'Agenda des étudiants de l'UQAM

En janvier 2011, la Coop, en collaboration avec le Service des communications de l'UQAM, procède à une refonte majeure de l'Agenda des étudiants de l'UQAM. Cette initiative vise à offrir un outil de travail institutionnel à la fois pratique et convivial et également à réduire la quantité de papier utilisé pour la production de cet outil publié à 38 000 exemplaires.

Cette opération est réalisée à la suite de l'étude des résultats d'un sondage réalisé auprès des étudiants utilisateurs de l'agenda et s'inscrit dans l'application de la *Politique de consommation responsable* de la COOP UQAM.



Contribuer au rayonnement de l'Université



OUVERTURE DE LA BOUTIQUE UQAM

Après le lancement de la ligne d'articles promotionnels UQAM dans le cadre des 40 ans de l'Université en 2009, la COOP ouvre une boutique universitaire en septembre 2010. On y trouve plusieurs produits à l'image d'une université jeune, moderne et urbaine.

En plus d'être une vitrine pour soutenir les activités universitaires et étudiantes, la Boutique UQAM est un lieu de rayonnement de l'image institutionnelle et par conséquent, du sentiment d'appartenance de la communauté envers l'UQAM.

Au cours de la prochaine année la Boutique UQAM accueillera des lignes de produits à l'image de chacune des Facultés de l'Université en plus d'offrir déjà des produits à l'effigie de l'ESG UQAM et des Citadins. Un espace est également consacré à la mise en valeur des ouvrages des auteures et auteurs UQAM.

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM, qui comprennent le bilan au 31 mai 2011, les états des résultats, de la réserve générale et du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM au 31 mai 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S.P.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Le 27 juillet 2011

Montréal, Canada

*CA auditeur permis no 14006

NOTE DE LA DIRECTION

En février 2011, un rapport de l'ingénieur-conseil Kumar Maldé, M.Sc., D.I.C., ing., a soulevé des problèmes majeurs de la structure du bâtiment de la Coop UQAM situé au 280 et 282 rue Sainte-Catherine Est. À la suite de l'obtention de ces résultats, la Coop a été dans l'obligation de déménager d'urgence sa Boutique informatique et les bureaux de son siège social. Cette relocalisation a entraîné des coûts imprévus de 128 403 \$. Par conséquent, la Coop UQAM enregistre un déficit de 105 831 \$ pour l'année financière 2010-2011.

États financiers

de l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM pour l'exercice clos le 31 mai 2011

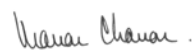
Bilan

31 mai 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Actif		
Actif à court terme :		
Espèces et quasi-espèces	46 897 \$	—
Débiteurs (note 3)	225 365 \$	154 059 \$
Stocks (notes 3 et 4)	2 013 181	1 990 308
Frais payés d'avance	76 169	161 501
	<hr/>	<hr/>
	2 361 612	2 305 868
Placements, au coût (note 5)	50 000	50 000
Immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 6)	1 809 319	1 886 960
Actifs d'impôts futurs (note 14)	105 000	105 000
	<hr/>	<hr/>
	4 325 931 \$	4 347 828 \$
PASSIF ET PARTICIPATION DES MEMBRES		
Passif à court terme :		
Découvert bancaire (note 3)	— \$	44 782 \$
Créditeurs et charges à payer (note 7)	1 326 580	1 163 441
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	130 525	126 041
Produits reportés	2 249	35 309
	<hr/>	<hr/>
	1 459 354	1 369 573
Dette à long terme (note 8)	863 550	1 001 209
Parts privilégiées (note 9)	67 000	92 250
Participation des membres :		
Parts sociales (note 10)	867 479	847 128
Surplus d'apport	1 741 734	1 605 023
Insuffisance de la réserve générale (note 11)	(567 355)	(620 213)
Excédent net de l'exercice	(105 831)	52 858
	<hr/>	<hr/>
	1 936 027	1 884 796
Engagements (note 12)		
	<hr/>	<hr/>
	4 325 931 \$	4 347 828 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



, trésorière



, président du Conseil d'administration

État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Ventes	14 078 217 \$	13 970 167 \$
Stocks au début de l'exercice	1 990 308	2 097 250
Coût des ventes	10 486 286	10 341 742
Frais de transport	128 707	101 804
	<hr/>	<hr/>
	12 605 301	12 540 796
Frais de transport	(2 013 181)	(1 990 308)
	<hr/>	<hr/>
	10 592 120	10 550 488
	<hr/>	<hr/>
	3 486 097	3 419 679
Charges :		
Frais de vente et d'administration (Annexe)	3 087 076	2 986 749
Frais financiers (note 13)	242 145	227 985
Amortissement	161 959	172 703
	<hr/>	<hr/>
	3 491 180	3 387 437
Autres revenus	27 655	20 616
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément suivant	22 572	52 858
Dépenses exceptionnelles reliées aux immeubles	(128 403)	—
	<hr/>	<hr/>
Excédent net des (dépenses sur les revenus) des revenus sur les dépenses de l'exercice	(105 831) \$	52 858 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État de la réserve générale et du surplus d'apport

Exercice clos le 31 mai 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début de l'exercice	(620 213) \$	(644 998) \$
Excédent net de l'exercice précédent affecté à la réserve générale	52 858	24 785
Solde à la fin de l'exercice	(567 355) \$	(620 213) \$
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début de l'exercice	1 605 023 \$	1 514 172 \$
Dons réputés des membres (note 10)	136 711	90 851
Solde à la fin de l'exercice	1 741 734 \$	1 605 023 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mai 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :		
Excédent net des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	(105 831) \$	52 858 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	189 329	200 768
	83 498	253 626
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	77 153	175 910
	160 651	429 536
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :		
(Remb.) Augmentation de l'emprunt bancaire	—	(80 000)
Remboursement de la dette à long terme	(133 175)	(128 602)
Émission de parts sociales	159 507	144 302
Rachat de parts privilégiées	(25 250)	(5 950)
Remboursement de parts sociales	(2 445)	(2 200)
	(1 363)	(72 450)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :		
Acquisition d'immobilisations	(67 609)	(130 244)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	91 679	226 842
Découvert bancaire au début de l'exercice	(44 782)	(271 624)
Espèces et quasi-espèces (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	46 897 \$	(44 782) \$
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
RELATIVES AUX FLUX DE TRÉSORERIE :		
Montants payés durant l'exercice :		
Intérêts	70 745 \$	74 160 \$
Activités de financement hors caisse :		
Parts sociales transférées aux surplus d'apport, à titre de dons réputés des membres	136 711	90 851
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Acquisition d'immobilisations reclassées des frais payés d'avance	50 079	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes

aux états financiers exercice clos le 31 mai 2011

L'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM (la « coopérative ») est constituée en vertu de la *Loi sur les coopératives* du Québec. Elle exploite un service de librairie ainsi qu'un magasin d'équipement informatique à Montréal.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon des méthodes et à des taux appropriés pour amortir les coûts sur les durées utiles estimatives des éléments d'actif. Les méthodes et les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Logiciels et matériel informatique	Solde dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %
Immeuble	Solde dégressif	4 %
Enseignes	Solde dégressif	20 %

La coopérative revoit périodiquement la durée de vie utile et la valeur comptable nette des actifs à long terme. La coopérative procède à un test de recouvrabilité sur un actif à long terme lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. En l'absence de prix cotés, la coopérative utilise une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés.

b) Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements facilement réalisables, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, et sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de la juste valeur.

c) Impôts sur le bénéfice :

Les actifs et les passifs d'impôts sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. Selon le chapitre 3465 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), l'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La coopérative établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

d) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants

des produits et des charges de la période de déclaration. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

e) Instruments financiers :

Les chapitres 3855 et 3865 du Manuel de l'ICCA établissent des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont dorénavant classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, et autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation et sont présentés en contrepartie des instruments financiers sous-jacents. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur. La coopérative a classé ses espèces et quasi-espèces comme étant détenues à des fins de transaction. Les débiteurs et les placements ont été classés comme prêts et créances. Tous les passifs financiers de la coopérative ont été classés comme autres éléments de passif financiers.

f) Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués au coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, ou à la valeur de réalisation nette si celle-ci est moins élevée. La coopérative estime la valeur de réalisation nette comme étant le montant attribuable au caractère saisonnier. Les stocks sont dépréciés à la valeur de réalisation nette lorsqu'il n'est pas prévu que le coût des stocks sera recouvert en raison de la baisse des prix.

2. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Cadre conceptuel comptable

En septembre 2009, le Conseil des normes comptables a approuvé de nouvelles normes comptables pour les entreprises à capital fermé. Ces normes s'appliqueront aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et leur adoption anticipée est permise. La coopérative envisage d'adopter ces normes pour l'exercice devant être ouvert le 1^{er} juin 2011. Lorsque la coopérative adoptera ces normes, elle devra procéder à une refonte de ses états financiers de 2011 de manière comparative, conformément aux nouvelles normes. La coopérative a commencé à évaluer l'incidence de la mise en oeuvre des nouvelles normes; toutefois, à l'heure actuelle, la direction n'est pas en mesure d'estimer de manière raisonnable l'incidence de l'adoption des nouvelles normes sur les états financiers de la coopérative.

3. CRÉDIT BANCAIRE

Les débiteurs et les stocks sont cédés en garantie de la marge de crédit bancaire. Le montant maximal de la marge de crédit bancaire est de 800 000 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 2,5 %.

4. STOCKS

	2011	2010
Magasin d'équipement informatique	445 016 \$	512 224 \$
Librairies	1 568 165	1 505 400
Provision pour désuétude	–	(27 316)
	2 013 181 \$	1 990 308 \$

5. PLACEMENTS, AU COÛT

	2011	2010
5 000 parts privilégiées de catégorie A de la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire	50 000 \$	50 000 \$

En vertu d'un règlement sur la contribution obligatoire au capital, la coopérative est tenue de souscrire à des parts privilégiées de la Fédération pour une somme déterminée au prorata de son actif. La contribution au capital est de 0,50 % de l'actif jusqu'à ce que les parts privilégiées de la Fédération détenues par la coopérative atteignent 5 % du total de son actif. Le montant de la contribution au capital d'une année ne peut être inférieur à 500 \$ ni excéder 5 000 \$. Le montant total de contribution au capital ne peut toutefois excéder 50 000 \$ pour l'ensemble des années de contribution.

6. IMMOBILISATIONS

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	425 758 \$	– \$	425 758 \$
Immeuble	1 046 016	250 949	795 067
Améliorations locatives	353 143	172 069	181 074
Logiciels et équipement informatique	1 011 470	870 191	141 279
Mobilier et équipement	847 180	606 394	240 786
Matériel roulant	18 000	7 794	10 206
Enseignes	74 490	59 341	15 149
	3 776 057 \$	1 966 738 \$	1 809 319 \$

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	425 758 \$	– \$	425 758 \$
Immeuble	995 936	211 561	784 375
Améliorations locatives	346 072	135 924	210 148
Logiciels et équipement informatique	1 007 528	811 478	196 050
Mobilier et équipement	793 015	549 979	243 036
Matériel roulant	18 000	6 660	11 340
Enseignes	72 060	55 807	16 253
	3 658 369 \$	1 771 409 \$	1 886 960 \$

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2011	2010
Fournisseurs	863 308 \$	744 823 \$
Charges à payer	280 518	136 253
Salaires et charges sociales	158 493	261 859
Dépôts des clients	24 261	18 358
Taxes de vente	–	2 148
	1 326 580 \$	1 163 441 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
Hypothèque, taux préférentiel plus 3,5 %, remboursable en versements mensuels en capital de 3 333 \$ plus intérêts, échéant en janvier 2015, garantie par une hypothèque de second rang sur un immeuble	146 667 \$	186 667 \$
Hypothèque, taux préférentiel plus 2,25 %, remboursable en versements mensuels de 6 426 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2020, garantie par une hypothèque de premier rang sur les immeubles	515 769	575 281
Hypothèque, cautionné par le Fonds de soutien à l'action collective solidaire pour un montant de 50 000 \$ et par Investissement Québec à raison de 65 % des sommes avancées, taux d'intérêt de 6 %, remboursable en versements mensuels de 2 747 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2019, garantie par une hypothèque immobilière de troisième rang sur un immeuble et une hypothèque mobilière de troisième rang sur les biens	207 401	227 193
Prêt à terme, taux d'intérêt de 6 %, remboursable en versements mensuels de 1 815 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2018	124 238	138 109
	994 075	1 127 250
Tranche à court terme de la dette à long terme	130 525	126 041
	863 550 \$	1 001 209 \$

En vertu d'une dette à long terme, la coopérative doit respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	130 525 \$
2013	135 248
2014	140 221
2015	145 461
2016	150 982

9. PARTS PRIVILÉGIÉES

	2011	2010
Autorisées, en nombre illimité :		
Parts privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, portant un rendement à un taux fixe n'excédant pas 7,25 %, non cumulatif, rachetables au gré de l'émetteur à partir du 1 ^{er} octobre 1995 et rachetables au gré du détenteur à compter du 1 ^{er} octobre 1997, et ce, dans les deux cas, avec l'accord d'une tierce partie de façon préférentielle aux autres catégories de parts privilégiées, valeur nominale de 1 000 \$		
Parts privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, portant un rendement à un taux fixe n'excédant pas 7,25 %, cumulatif, rachetables de gré à gré avec l'accord d'une tierce partie à compter du 1 ^{er} octobre 1997, valeur nominale de 1 000 \$		
Émis :		
11 parts privilégiées de catégorie A (19 en 2010)	10 750 \$	19 000 \$
56 parts privilégiées de catégorie B (73 en 2010)	56 250	73 250
	67 000 \$	92 250 \$

10. PARTS SOCIALES

	2011	2010
Autorisées, en nombre illimité, rachetables au montant émis à la demande du membre		
Émis :		
Parts sociales	867 479 \$	847 128 \$

Au cours de l'exercice, la coopérative a émis 10 574 parts sociales (9 471 parts sociales en 2010) pour un montant total de 159 507 \$ (144 302 \$ en 2010), alors qu'elle en a racheté 160 (161 en 2010) pour un montant de 2 445 \$ (2 200 \$ en 2010). De plus, à la suite de l'adoption d'un règlement et conformément à l'article 221.6 de la *Loi sur les coopératives*, la coopérative a considéré que des membres ayant quitté avaient fait don de leurs parts sociales à la coopérative pour un montant total de 136 711 \$ (90 851 \$ en 2010). Ces montants sont transférés au surplus d'apport à titre de dons réputés des membres.

11. INSUFFISANCE DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

	2011	2010
Réserve générale	(567 355) \$	(620 213) \$
Excédent net de l'exercice	(105 831)	52 858
	(673 186) \$	(567 355) \$

Le conseil d'administration a décidé de recommander à l'assemblée générale annuelle de verser à la réserve de la coopérative la totalité des trop-perçus diminués des impôts sur le bénéfice.

12. ENGAGEMENTS

La coopérative doit verser à la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire une quote-part pour services courants correspondant à 0,50 % de son chiffre d'affaires annuel cotisable. Ce montant ne peut pas excéder 23 000 \$. Pour l'exercice clos le 31 mai 2011, le montant du chiffre d'affaires cotisable est de 13 693 762 \$ et le montant de la quote-part est de 23 000 \$.

La coopérative doit verser à la Fédération une cotisation annuelle pour services de technologie de l'information équivalant à 2 \$ pour chaque nouveau membre. Ce montant ne peut être supérieur à 10 000 \$. Au cours de l'exercice 2011, la coopérative a versé une cotisation de 10 000 \$.

La coopérative doit verser à la Fédération une quote-part pour les services commerciaux correspondant à 0,1 % de son chiffre d'affaires cotisable. Cette quote-part ne peut excéder 15 000 \$. Au cours de l'exercice 2011, la coopérative a cotisé 13 694 \$.

La coopérative doit verser à la Fédération une cotisation annuelle pour services courants équivalant à 2 \$ pour chaque nouveau membre. Au cours de l'exercice, 10 574 membres ont adhéré à la coopérative, ce qui représente une cotisation de 21 148 \$.

La coopérative loue des locaux avec un tiers aux termes de contrats de location-exploitation venant à échéance en 2018.

Les paiements annuels pour les cinq prochains exercices en vertu de ces contrats se détaillent comme suit :

2012	215 255 \$
2013	133 277
2014	112 997
2015	116 449
2016	89 593
	667 571 \$

13. FRAIS FINANCIERS

	2011	2010
Frais de crédit	148 336 \$	131 403 \$
Intérêts et frais bancaires	30 721	35 584
Intérêts sur la dette à long terme	59 269	62 149
Intérêts sur parts privilégiées	2 261	2 856
Perte (gain) sur charge	1 558	(4 007)
	242 145 \$	227 985 \$

14. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2011	2010
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable des immobilisations	(8 000) \$	86 000 \$
Pertes d'exploitation reportées prospectivement et autres	113 000	19 000
	105 000 \$	105 000 \$

Au 31 mai 2011, la coopérative a des pertes fiscales d'environ 234 000 \$ au fédéral et 194 000 \$ au provincial qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs comme suit :

Année d'expiration	Fédéral	Provincial
2015	20 000 \$	– \$
2016	113 000	31 000
2031	101 000	163 000

15. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La coopérative est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la coopérative. La coopérative ne conclut pas des contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la coopérative est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

a) Risque de crédit :

La coopérative, dans le cours normal de son exploitation, examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La coopérative établit une provision pour créances irrécouvrables pour répondre au risque de crédit spécifique de clients, aux tendances historiques et aux autres informations sur la situation économique. La coopérative ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit de ses clients plus élevé que la normale.

b) Risque de liquidité :

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la coopérative dispose de sources de financement suffisantes. La coopérative établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour respecter ses obligations.

c) Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit :

	2011	
	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Placements	50 000 \$	50 000 \$
Prêts et créances		
Débiteurs	225 365	225 365
Passifs financiers		
Détenus à des fins de transaction		
Découvert et emprunt bancaires	–	–
Autres passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 326 579	1 326 579
Prêts et créances		
Dette	994 075	994 075

	2010	
	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Placements	50 000 \$	50 000 \$
Prêts et créances		
Débiteurs	154 059	154 059
Passifs financiers		
Détenus à des fins de transaction		
Découvert et emprunt bancaires	44 782	44 782
Autres passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 163 437	1 163 437
Prêts et créances		
Dette	1 127 250	1 127 250

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

16. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué plus de 50 % de son chiffre d'affaires avec ses membres au sens de l'article 45 du Règlement d'application de la *Loi sur les coopératives*.

17. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de 2010 ont été réagencés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

18. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la coopérative sont d'assurer la continuité d'exploitation, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Dans la gestion du capital, la coopérative inclut les composantes de la participation des membres, les espèces et quasi-espèces ainsi que les placements temporaires.

La coopérative gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la coopérative peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou céder des actifs ou modifier les sommes d'espèces et quasi-espèces et les placements temporaires. La coopérative n'est assujettie à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la coopérative est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

ANNEXE - Frais de vente et d'administration

Exercice clos le 31 mai 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 273 894 \$	2 246 063 \$
Loyer, taxes et permis	289 477	247 984
Publicité, dons et commandites	166 204	102 698
Entretien, électricité et location	137 446	47 855
Autres dépenses	77 693	214 737
Honoraires	62 218	46 507
Téléphone	41 465	37 965
Représentation et déplacements	19 923	24 340
Assurances	18 756	18 600
	3 087 076 \$	2 986 749 \$

Organisation

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

COMITÉ DE DIRECTION



Andrée Moro
Directrice générale



Gaétan Larose
Directeur des opérations



Manon Levesque
Contrôleuse

COMITÉ DE RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES

Le comité de relations patronales-syndicales a pour objectif de favoriser les bonnes relations de travail. La partie syndicale est représentée par Sidi-Mohamed Bakri, Christian Caron et Patrick Laissy et la partie patronale est représentée par Andrée Moro et Manon Lévesque.

Le conseil est composé de 11 administrateurs représentant les différentes composantes de la collectivité de l'UQAM. Le conseil s'est réuni à 13 reprises au cours de l'exercice 2010-2011. Le comité de direction est composé de quatre administrateurs.

Jean-Paul Lauly
Président du CA
Professeur, École des sciences de la gestion

Catherine Rodriguez
Présidente
Étudiante, Faculté de communication

Manon Charron
Trésorière
Personnel-cadre de l'UQAM, Directrice, Bureau des diplômés

Marianne Landry
Secrétaire
Étudiante, Faculté de science politique et de droit

Stéphanie Bernier
Administratrice
Étudiante, Faculté des arts

Émie Simard
Administratrice
Étudiante, École des sciences de la gestion

Alexis Laferrrière
Administrateur
Étudiant, Faculté des sciences

Céline Signor
Administratrice
Étudiante, Faculté des sciences

Yvette Podkhebnik
Administratrice
Chargée de cours, Faculté des sciences

Réjean Chevalier
Administrateur
Personnel syndiqué, Faculté des sciences

Gilles Gauthier
Administrateur externe

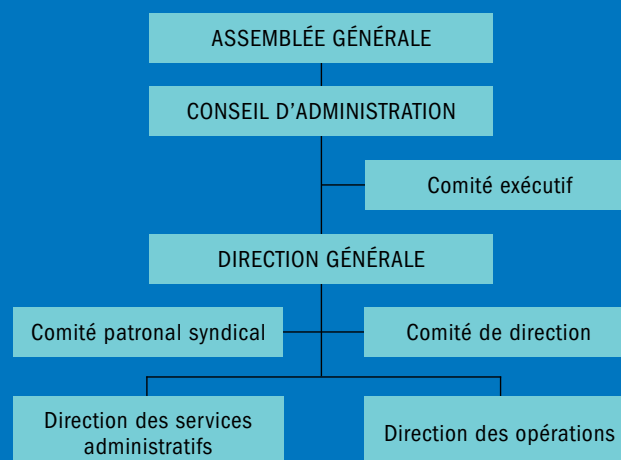
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres se sont réunis en assemblée générale annuelle le 29 septembre 2010. Ils ont pris connaissance du rapport annuel et des résultats financiers de la coopérative et ont élu les administrateurs.

STRUCTURE DE L'EMPLOI

Au 31 mai 2011, la Coop UQAM comptait 74 employés permanents. De ce nombre, une proportion de 80% travaille à temps complet et 20% à temps partiel. Lors des rentrées scolaires, plus de 150 employés surnuméraires s'ajoutent à ce personnel.

ORGANIGRAMME



 COOPSCO

COOP UQÀM

201, avenue Président-Kennedy
Bureau PK-M340
Montréal (Québec) H2X 3Y7
coopuqam.com